

Communiqué de presse

Le 13 décembre 2010 à 10 h 00 - Gosselies

Technofutur Industrie certifie le Savoir-Faire

1^{ère} épreuve de la Validation des Compétences du Mécanicien Automaticien

L'asbl Technofutur industrie est un centre de compétence qui a pour mission d'assurer des **actions de formation et de sensibilisation aux différentes technologies** présentes dans l'industrie **aux demandeurs d'emploi, aux entreprises, aux enseignants et aux étudiants**. Technofutur industrie regroupe plusieurs départements (mécanique, métal, miniusines et maintenance) équipés d'un matériel à la pointe du progrès. C'est donc tout naturellement que **Technofutur industrie s'inscrit dans ce processus de validation des compétences.**

Conçue pour **valoriser les compétences professionnelles acquises par l'expérience professionnelle, par la formation ou encore la vie quotidienne**, la validation de compétences s'adresse à tous les citoyens dès la fin de l'obligation scolaire.

Inspirée de modèles qui ont fait leur preuve, elle vise à renforcer la cohésion sociale en faisant bénéficier d'une **reconnaissance d'acquis**, les personnes qui ne possèdent pas de titre scolaire. La validation d'autres compétences que celles portées par un diplôme initial **favorise également la qualification, l'employabilité et la mobilité professionnelle horizontale et verticale des demandeurs d'emploi et des travailleurs.**

En pratique, en Belgique francophone, la reconnaissance des compétences est réalisée, depuis juillet 2003, via un Consortium de VALIDATION des COMPETENCES et des Centres de validation agréés et organisés par les 5 institutions publiques de formation professionnelle continue : FOREM Formation, Bruxelles Formation, l'Enseignement de promotion sociale, l'Institut de Formation en Alternance des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) et le Service de Formation des Petites et Moyennes Entreprises (SFPME).

À l'issue d'une **épreuve de mise en situation professionnelle**, les compétences du candidat sont officiellement reconnues au travers de Titres de compétence. Ces titres sont délivrés par les Centres de validation au nom des gouvernements francophones.

Les Titres de compétence ouvrent ainsi de nouvelles perspectives de parcours professionnel et personnel : évolution du métier, changement d'orientation, promotion... La qualification grandissante des demandeurs d'emploi et des travailleurs, la sécurisation des parcours des usagers et le développement des entreprises se trouvent dès lors appuyés.

Faire savoir ses savoirs est aujourd'hui un projet en devenir dans le champ de la formation professionnelle continue en correspondance avec les normes européennes.

La validation des compétences permet à toute personne exempte de l'obligation scolaire de **faire reconnaître officiellement des compétences professionnelles acquises au fil de ses expériences personnelles.**

Pour faire valider ses compétences, le candidat prouve son savoir-faire lors d'une épreuve attentivement contrôlée par un évaluateur et un observateur. Cette épreuve consiste en une mise en situation professionnelle reconstituée. Elle se déroule dans un Centre de validation agréé.

Les acteurs de terrain le confirment : c'est en forgeant que l'on devient forgeron. Si la formation traditionnelle reste une voie royale vers la réussite professionnelle et l'épanouissement personnel, la pratique quotidienne est bien souvent la meilleure des écoles pour l'apprentissage d'un métier.

Encore faut-il que cette pratique soit reconnue et actée officiellement.

C'est précisément la vocation de la validation des compétences.

Technofutur Industrie s'est, donc tout naturellement, inscrit dans ce processus et valide les compétences dans les métiers techniques.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mr Daniel VANDENDAUL, Manager de Département.